

OBJECTIF :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la ou les victime(s)
- Contribuer activement à la démarche de prévention des risques professionnels de son entreprise

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 1 : Prévention

Situer le cadre juridique de son intervention

- Rôle et responsabilités du SST
- Articulation avec le Code du travail
- Obligation de sécurité de l'employeur et des salariés

Situer son rôle dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- Identification des acteurs internes et externes
- Lien avec le document unique (DUERP)

Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

- Notions de danger, situation dangereuse, dommage
- Mécanisme d'apparition d'un accident
- Actions correctives et préventives

Informers les personnes désignées dans le plan de prévention

- Modalités de remontée d'informations
- Outils de signalement internes

Module 2 : Secours

Réaliser une protection adaptée

- Identifier les dangers persistants
- Supprimer ou isoler les dangers dans la limite de ses compétences

Examiner la victime

- Apprécier les signes vitaux : conscience, respiration
- Prioriser les actions à mener

Faire alerter ou alerter les secours

- Transmettre un message clair
- Identifier les interlocuteurs compétents

Secourir la victime de manière appropriée

- Gestes de secours adaptés selon les situations :
 - Hémorragies externes
 - Étouffement
 - Malaise
 - Plaies
 - Brûlures
 - Traumatismes
 - Inconscience
 - Arrêt cardiaque : RCP avec ou sans DAE

Informations pratiques

Durée : 14h (2 jours et 7 heures)

Pré-requis : Aucun

Matériel nécessaire : Feuilles et stylo

Modalités pédagogiques :

- Alternance théorie / pratique
- Présentiel
- Supports pédagogiques fournis

Effectif

4 minimum – 10 maximum par session

Session annulée si le minimum n'est pas atteint

Évaluation et certification

Évaluation :

- Évaluation formative continue tout au long de la formation
- Évaluation certificative via grille nationale INRS (compétences C1 à C8)

Certification :

Certificat de réalisation remis à la fin de la formation

Infos administratives

Délai d'accès : 7 à 15 jours après validation

Tarif : Sur demande (devis)

Accessibilité : Nous contacter

Contact : contact@dnsformation.fr